

Communiqué
de presse

Adami

lundi 23 février 2026

IA : 4000 comédiennes et comédiens tirent la sonnette d'alarme

À la veille de la 51e cérémonie des César, comédiennes et comédiens unissent leur voix face à l’irruption massive de l’intelligence artificielle dans leurs métiers. Soutenue par l'Adami, cette tribune est un cri d'alarme : l'urgence de la situation exige des actes concrets pour protéger sans délais les artistes-interprètes, leur travail et leur identité.

Le 26 février prochain, l’Olympia accueillera la 51^e cérémonie des César. Ce rendez-vous incontournable sera l’occasion de célébrer une année riche sur le plan artistique et de rire aux bons mots de Benjamin Lavernhe, maître de cérémonie de cette édition.

Mais il est un sujet à propos duquel nous aussi, actrices et acteurs, n’avons pas envie de plaisanter. Car, l’esprit tourné vers l’avenir du cinéma, nous faisons face à une mutation profonde de notre métier depuis l’arrivée de l’Intelligence Artificielle. Cet outil, extraordinairement précieux pour certains métiers, est aussi une hydre dévorante pour les artistes que nous sommes.

Pas une semaine ne passe sans qu’un artiste n’alerte sur la concurrence brutale que l’IA fait subir à son travail. Encore récemment, un comédien s’est vu proposer un contrat d’utilisation de son image par l’IA pour la création du nouveau spot publicitaire d’un grand groupe français en remplacement pur et simple de deux jours de tournage. Un pacte faustien... rémunéré 250 euros ! Le clonage de voix sans autorisation de comédiennes et de comédiens devient légion. Encore récemment des plaintes ont été déposées. Le travail d’une actrice ou d’un acteur se résumant alors à ses seuls attributs personnels : une voix, un visage.

Ce pillage en règle n’est pas du fantasme, c’est ici et maintenant. C’est insupportable et cela se passe sous nos yeux. Et ce sont parfois des centaines d’artistes, moins établis, qui n’ont souvent pas les moyens de refuser un contrat, qui cèdent leurs droits pour l’IA, malgré les risques pour leur image et leur avenir. Au-delà de l’emploi, c’est la nature de la création que nous voulons qui est en jeu.

Si le public et les professionnels sont inquiets et unanimes, la seule réponse possible est aujourd’hui du côté des politiques. Il est urgent de créer un cadre juridique pour que l’IA puisse coexister avec le travail des artistes et le respect des droits d’auteur et droits voisins. De récentes initiatives législatives montrent une prise de conscience des parlementaires. Nous appelons l’ensemble de la classe politique à se saisir rapidement de l’enjeu du respect des droits des artistes face à cette innovation dérégulée.

Le cinéma français a toujours su s’emparer des révolutions technologiques pour nourrir la création dans le respect du rôle de l’artiste.

Nous, actrices et acteurs, demandons aujourd’hui et en urgence une réglementation ambitieuse permettant à la France de prendre ce virage numérique sans rien sacrifier ni de son patrimoine culturel ni des artistes-interprètes qui l’incarnent.

Les premiers signataires :

Swann Arlaud, Maurice Barthélémy, Xavier Beauvois, Bérénice Bejo, François Berléand, Elodie Bouchez, Patrick Braoudé, Rosa Bursztein, Clovis Cornillac, Antoine de Caunes, Jean-Pierre Darroussin, José Garcia, Julie Gayet, Vanessa Guide, Thibault de Montalembert, Charlotte de Turckheim, Emmanuelle Devos, Léa Drucker, Franck Dubosc, Gérard Jugnot, Christophe Lambert, Yvan Le Bolloch, Mimie Mathy, Paul Mirabel, Isabelle Nanty, Linh-Dan Pham, Natacha Régnier, Sonia Rolland, Anne Roumanoff, Bruno Solo, Philippe Torreton, Karine Viard, Mickael Youn...

Retrouvez [ici](#) la liste complète des signataires de cette tribune.

Contact presse :

Benjamin Sauzay
bsauzay@adami.fr
07 86 95 55 94

Elodie Germain
egermain@adami.fr
07 60 91 04 90

Retrouvez toute notre actualité sur www.adami.fr

L'Adami accompagne les artistes-interprètes tout le long de leur carrière. De la gestion des droits à l'aide à la création, nous soutenons et défendons leur travail en France et dans le monde.

